

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 juillet 2024 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

03. Facturation des prestations de services – Coût horaire 2023

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 23 novembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé la signature des conventions de mutualisation des services entre Vire Normandie d'une part, l'Intercom de la Vire au Noireau, le C.C.A.S. et les EPICs Eau et Assainissement d'autre part.

Ces conventions pluriannuelles (du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020 ont été reconduites par un avenant de prolongation (C.C.A.S. avenant de reconduction jusqu'au 31/12/2023, l'Intercom de la Vire au Noireau avenant de reconduction jusqu'au 31/12/2023, Syndicat d'eau avenant jusqu'au 30/06/2024) précisent les conditions de remboursement des prestations de service.

Le présent rapport propose les tarifs pour l'année 2023. Les tarifs sont établis sur la base des données du Compte financier 2023.

Un mémoire sera adressé à chaque partenaire sur le coût unitaire de chaque service multiplié par le nombre d'heures réalisées. Le tarif est calculé comme suit :

- Pour le service Ressources humaines : Coût unitaire x nombre de bulletins de paie
- Pour le service Communication : Coût du service x nombre d'heures
- Pour le service Affaires Juridiques : Coût du service x nombre d'heures
- Pour le service commande publique : Coût du service x nombre d'heures

Le temps horaire est déterminé par type de procédure :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070803-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024

Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/03 du 8 juillet 2024 à 20h30



Procédures formalisées :

ACTIVITÉS	Temps horaire
1. Lancement d'une consultation : recueil des besoins, rédaction des pièces administratives du DCE (CCAP, règlement de consultation, acte d'engagement) et de l'avis de publicité	6h
2. Suivi de la procédure : -gestion des questions/réponses -ouverture des plis -relecture du rapport d'analyse des offres, rédaction de demandes de précisions des offres -préparation et suivi de la commission d'appel d'offre/commission DSP -rédaction des courriers de rejet + notification -préparation du marché : rédaction acte d'engagement, courrier de notification et éventuelle mise au point -contrôle de légalité -notification du marché, transmission au service financier et rédaction de l'avis d'attribution	12h détaillées ainsi : 1h 1h 2h 3h 2h 1h 1h 1h
TOTAL	18h

MAPA :

ACTIVITÉS	Temps horaire
1. Lancement d'une consultation : recueil des besoins, rédaction des pièces administratives du DCE (CCAP, règlement de consultation, acte d'engagement) et de l'avis de publicité.	6h
2. Suivi de la procédure : -gestion des questions/réponses -ouverture des plis -relecture du rapport d'analyse des offres, rédaction des courriers de négociation -rédaction des courriers de rejet + notification -Préparation du marché : rédaction acte d'engagement, courrier de notification et éventuellement mise au point + contrôle de légalité -notification du marché et transmission au service financier	10h détaillées ainsi : 1h 2h 2h 2h 2h 1h
TOTAL	16h

Consultations inférieures à 40 000€ HT avec mise en concurrence

ACTIVITÉS	Temps horaire
1. Lancement d'une consultation : recueil des besoins, rédaction des pièces administratives du DCE (CCP, règlement de consultation, acte d'engagement)	3h
2. Suivi de la procédure : - Ouverture des plis, relecture du rapport d'analyse des offres et information aux candidats non-retenus -Attribution du marché : rédaction acte d'engagement, courrier de notification et éventuelle mise au point, notification du marché et transmission au service financier	4h détaillées ainsi : 2h 2h
TOTAL	7h

Avenant (rédaction + signature + notification)	2h
Sous-traitance (signature + notification)	1h
Réception des travaux	2h

- Pour le service voirie : Coût du service x nombre d'heures
- Pour le service mécanique : Coût du service x nombre d'heures

Pour toutes les prestations de services, l'unité de fonctionnement correspond au nombre d'heures réalisées hormis pour le service RH (unité de fonctionnement = bulletin de salaire). Pour le service Systèmes d'information, une convention spécifique est établie annuellement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070803-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024
Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/03 du 8 juillet 2024 à 20h30

Service	Unité de fonctionnement	2023
Ressources humaines	nombre Bulletins de paie x coût	82,44
Service Juridique	Nombre d'heures x coût	28,46
Service communication	Nombre d'heures x coût	25,80
Service commande publique	Nombre d'heures x coût	21,90
Service courrier	Nombre d'heures x coût	19,39
Bureau d'étude	Nombre d'heures x coût	25,38
Voirie entretien	Nombre d'heures x coût	23,27
Espaces verts	Nombre d'heures x coût	22,49
Développement durable	Nombre d'heures x coût	25,65
Bâtiment	Nombre d'heures x coût	23,57
Accueil physique et téléphonique	Nombre d'heures x coût	22,88
Magasin	Nombre d'heures x coût	24,11
Mécanique	Nombre d'heures x coût	22,98
Entretien des locaux	Nombre d'heures x coût	22,23
Fourniture de carburant	Tarif au litre (nombre de litres consommés)	Selon consommations

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 12 Juin 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 27 Juin 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur ces tarifs,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	45	9
Vote Pour	45	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070803-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024
Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/03 du 8 juillet 2024 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents : 02

Le 8 juillet 2024 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 juillet 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 juillet 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		LAURENT Françoise
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		COIGNARD Cindy
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		DROULLON Joël
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-200060176-20240708-D2024070803-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024
Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/03 du 8 juillet 2024 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		OLLIVIER Valérie
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		DESMOTTES Nicole
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240708-D2024070803-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024

Publication : 10/07/2024

Délibération n°2024/07/08/03 du 8 juillet 2024 à 20h30